



Procès verbal du Conseil Municipal

Séance 25 juin 2014

Présents : Michel ARNOULD, Bernard DE MEYER, Éric HENNION, Anne-Marie FAUQUEUX, Jean-Maurice METAYER, Sandrine LUBERDA, Pascal FLATRES, Maud HAMIEAU, Dominique TAISNE, Gérard POHU, Stéphane DUJARDIN, Françoise BURTIN, Roger SALIGOT.

Absents : David SILLE
Pouvoir de Alison GOURDIN à Sandrine LUBERDA .

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Dominique TAISNE

Date de convocation : 17 juin 2014

Ordre du jour :

- Annulation de la délibération du 14 mai 2014 : mise en place d'une indemnité d'exercice de missions des préfectures (suite au courrier de M. le Sous-Préfet)
- Crépi toilettes
- Document unique
- Subvention Valmétropole pour facture Bérim demande FSIC
- Décision modificative

Approbation après lecture du Conseil municipal du 28 mai 2014

N°1/2014-06-25

Annulation de la délibération du 14 mai 2014 : mise en place d'une indemnité d'exercice de missions des préfectures (suite au courrier de M. le Sous-Préfet)

Rappel : délibération du 14 mai 2014 – Personnel : n°7/2014- 04- 05- 14

IEMP (5 Voix pour, 0 Voix contre, 10 abstentions)

Le conseil municipal autorise la mise en place de cette indemnité à compter de ce jour pour la filière administrative

M. le sous-Préfet dans sa lettre du 11 juin 2014 demande de procéder au retrait de cet acte pour le motif suivant : les délibérations se prennent à la majorité absolue des suffrages exprimés (soit plus de la moitié des voix). Dans le cas d'espèce 8 voix pour auraient suffi pour l'adoption de cette délibération.

Le conseil municipal demande donc le retrait de l'acte

DECISION (14 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)
--

N°2/2014-06-25

Crépi toilettes

Devis de 1 294€ TTC installation des sanitaires par l'agent technique

DECISION (14 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

N°3/2014-06-25

Subvention Valmétropole pour facture Bérin demande FSIC

Facture reçue du Berim, correspondant au solde de l'entreprise SOGEA pour les travaux de création de voirie pour le lotissement arrêté à la date du 18/12/2013 d'un montant de 17 081.19€ TTC soit 14 281.93€ HT.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée l'autorisation de solliciter une subvention à Valmétropole au titre du FSIC pour le paiement de la dite facture, d'un montant de 7 140.96€

DECISION (14 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

N°4/2014-06-25

Décision modificative

Pour payer la facture reçue du Berim, correspondant au solde de l'entreprise SOGEA pour les travaux de création de voirie pour le lotissement arrêté à la date du 18/12/2013 d'un montant de 17 081.19€ TTC soit 14 281.93€ HT.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée l'autorisation de prendre une décision modificative.

Désignation	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-21534-30 : Travaux Voies et Réseaux	10 000,00€	0,00€
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	7 081,19€	0,00€
Total D21 : Immobilisations corporelles	17 081,19€	0,00€
D-2313-30 : Travaux Voies et Réseaux	0,00€	17 081,19€
Total D23 : Immobilisations en cours	0,00€	17 081,19€
Total Investissement	17 081,19€	17 081,19€
Total Général		0,00€

DECISION (14 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

Lecture plan cadastral : fontaine rue du marais 294€ TTC, faire la mise en sécurité

Le Maire

Michel ARNOULD